

**ARRÊTÉ FIXANT LA COMPOSITION DU BUREAU DE VOTE OUVERT LE 17/12/2025  
POUR L'ÉLECTION DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS  
AU CONSEIL DE L'IUT BORDEAUX MONTAIGNE**

**LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE**

Vu le code de l'éducation,  
Vu les statuts en vigueur de l'Université Bordeaux Montaigne,  
Vu les statuts en vigueur de l'IUT Bordeaux Montaigne,  
Vu l'arrêté du 27/11/2025 portant organisation de l'élection du 17/12/2025 au conseil de l'IUT Bordeaux Montaigne (collège des usagers),  
Vu l'arrêté du 27/11/2025 relatif à la liste électorale afférente à l'élection du 17/12/2025 ou conseil de l'IUT Bordeaux Montaigne (pour le collège des usagers),  
Vu l'avis du comité électoral consultatif du 19/11/2025  
Vu l'arrêté du 11/12/2025 portant recevabilité de la liste de candidatures déposée pour l'élection précitée,

**ARRETE**

**ARTICLE 1 :**

La composition du bureau de vote institué pour l'élection le 17/12/2025 des représentants des usagers au conseil de l'IUT Bordeaux Montaigne est arrêtée comme suit :

- *Président du Bureau de vote :*
- PICHON Alban
  
- *Assesseurs :*
- LARDEUX Naélig
- ESQUER Justin

**ARTICLE 2 :**

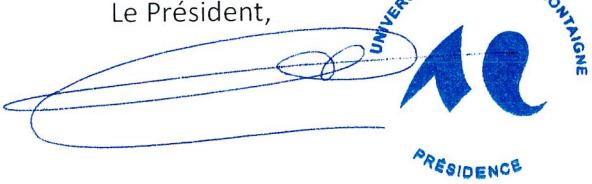
Le présent arrêté est soumis à publication par voie d'affichage dans les locaux de l'IUT Bordeaux Montaigne et par voie de mise en ligne sur l'espace étudiant de l'Université Bordeaux Montaigne.

**ARTICLE 3 :**

Madame la Directrice Générale des Services par intérim de l'Université Bordeaux Montaigne est chargée de l'exécution du présent arrêté. Ce dernier sera transmis à Monsieur le Recteur de l'Académie de Bordeaux, Chancelier des universités d'Aquitaine.

Fait à Pessac, le 16 décembre 2025.

Pour l'Université Bordeaux Montaigne,  
Le Président,



A blue stylized logo of the university, featuring the letters 'U' and 'M' intertwined, with the words 'UNIVERSITÉ BORDEAUX MONTAIGNE' written around it. Below the logo, the word 'PRÉSIDENCE' is written in blue capital letters.

Alexandre PERAUD